

13^{ème} 1971

Plantes médicinales et phytothérapie
1970, Tome IV, n° 3, p. 221-222.

NOTE SUR LE *DROSERA CONGOLANA* TATON

par A. BOUQUET (*)

(Centre O. R. S. T. O. M., Congo-Brazzaville)

Au cours d'une prospection botanique, nous avons trouvé dans une mare à sphaignes près du village de Gamakala, à 40 km environ de Brazzaville, sur la route du Nord, deux *Drosera* que nous avons pu déterminer comme étant le *D. congolana* Taton [6] et *D. ramentacea* Burch.

Le premier est une herbe acaule, à feuilles disposées en rosette, à cyme pauciflore atteignant une vingtaine de centimètres de long, couverte de poils dressés, à graines fusiformes.

La seconde espèce est beaucoup plus grande : les feuilles ne forment jamais de rosette, mais sont disposées tout le long de la tige qui peut atteindre 50 cm de long.

Ces deux espèces sont assez fréquentes au Congo-Brazzaville surtout dans les mares des Plateaux batéké et de la Léfini. On les rencontre aussi dans la vallée du Niari (KOECHLIN, herbier 2434, Mindouli), et dans la province de l'Alima-Likouala (DESCOINGS, Herbier : 7217, environs de Makoua).

Si la composition chimique du *Drosera ramentacea* était déjà connue [1, 2, 3, 4, 5] (présence de plusieurs naphtoquinones : ramentacéone, identifiée à la méthyl-7 juglone, plumbagone et un dimère, la biramentacéone), nous n'avons rien trouvé, dans la littérature, sur celle du *D. congolana*.

De cette espèce, nous avons pu extraire par macération chloroformique de la poudre de plante sèche, acidifiée par de l'acide chlorhydrique au 1/5, une quinone. Nous avons pu la caractériser comme étant la plumbagone (ou méthyl-2 hydroxy-5 1-4-naphtoquinone) par chromatographie sur plaque de Kieselgel G Merck, en utilisant comme solvant le mélange hexane-acétate d'éthyle (80-20 v/v) et comme révélateur la potasse alcoolique à 5 %, en la comparant avec divers échantillons de naphtoquinones (plumbagone, méthyl-7 juglone, diosquinone) en notre possession.

(*) Manuscrit reçu le 26 juin 1970.

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

n°

4840 Bot

Par microsublimation du résidu de l'extrait chloroformique, nous avons pu obtenir 3,1 mg de plumbagone pure cristallisée pour 1,50 g de poudre de plantes sèches, ce qui représenterait une teneur de 0,2 %.

Le *Drosera congolana* Taton renferme donc au moins 0,2 % de plumbagone.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] DUQUÉNOIS (P.). — *Ann. pharm. fr.*, 1957, 15, p. 599.
- [2] KRISNAMOORTHY (V.) et THOMSON (R. H.). — *Phytochemistry*, 1959, 8, p. 1591-1594.
- [3] LUCKNER (R.), WINKLER (K.), BESSLER (O.) et LUCKNER (M.). — *Arznei-mittelstand*, 1969, 17, p. 41-54.
- [4] PARIS (R.) et DELAVEAU (P.). — *Ann. pharm. fr.*, 1959, 17, p. 585-592.
- [5] PARIS (R.) et DENIS (J.-C.). — *Ann. pharm. fr.* 1957, 15, p. 145-160.
- [6] TATON (A.). — *Bull. Jard. Bot. de l'Etat*, Bruxelles, 1945, p. 307.